

# ASSOCIATION DE COORDINATION GRAND EST DE TRIATHLON

Procès Verbal de la réunion  
Du 27 août 2016

L'an 2016, le 27 août à 10 h, les membres représentant les Ligues ALSACE - CHAMPAGNE ARDENNE et LORRAINE de TRIATHLON se sont réunis, sur convocation adressée par mail à chacun des membres à la salle Mirabelle de la Maison Régionale des Sports - 13 Rue Jean MOULIN - 54510 TOMBLAINE pour la constitution de l'Association de Coordination Grand Est

Ordre du jour :

Accueil

Présentation des membres

Administration générale

Présentation des statuts et adoption

Constitution du bureau de l'association

Trésorerie

Ouverture d'un compte bancaire

Cotisation annuelle

Tarif de remboursement frais

Cabinet comptable

Diagnostics

Réalisation d'un état des lieux de chaque ligue de la :

Situation sportive

Situation juridique

Situation économique

Situation financière

Sont présents :

DEMANGEON Christophe (Lorraine) - DUTHILLEUL Jean Paul (Lorraine) - FLEURET Bruno (Champagne-Ardenne) - GRAUFFEL Sébastien (Alsace) - MEYER Bertrand (Alsace) - PY Alexandre (Lorraine) - REGE-TURO Bruno (Champagne-Ardenne) - SANCHEZ Patrick (Alsace) - SOIN Patrick (Champagne-Ardenne) - ZIENKIEWICZ Jean Claude (Lorraine)

Absents excusés

BAUDOUX Clara (Champagne-Ardenne) - SCHILDKNECHT Hugues (Alsace)

Après l'accueil et la présentation de chaque membre, il est rappelé que l'Assemblée a été convoquée à l'effet de délibérer sur la constitution de **l'Association de Coordination Grand Est de Triathlon.**

## Statuts

Après l'accueil et la présentation de chaque membre, il est procédé à la lecture des statuts constitutifs et à la précision du siège social est fixé à :

**Maison des Sports - 13 Rue Jean Moulin - 54510 TOMBLAINE.**

## **Bureau de l'association**

Le bureau de l'association est constitué comme suit :

Président : SANCHEZ Patrick (Alsace)  
Secrétaire : FLEURET Bruno (Champagne-Ardenne)  
Trésorier : ZIENKIEWICZ Jean Claude (Lorraine)

Vote des résolutions :

### **1<sup>ère</sup> Résolution :**

L'Assemblée Générale, après lecture des statuts constitutifs et à l'appréhension de l'adresse du siège social qui est fixé à :

**Maison Régionale des Sports – 13 Rue Jean Moulin – 54510 TOMBLAINE**

Adopte les statuts à l'unanimité

### **2<sup>ème</sup> Résolution :**

L'Assemblée Générale après constitution du bureau de l'association comme suit :

Président : SANCHEZ Patrick (Alsace)  
Secrétaire : FLEURET Bruno (Champagne-Ardenne)  
Trésorier : ZIENKIEWICZ Jean Claude (Lorraine)

Adopte le bureau

## **Trésorerie**

Il est prévu d'ouvrir un compte bancaire, la banque proposée est la Caisse d'Épargne : adopté à l'unanimité.

## **Cotisation annuelle**

Cotisation annuelle, destinée au fonctionnement de l'association est proposée à 1.000 € pour chaque ligue, une facture sera adressée à chaque ligue.

La cotisation permettra de régler :

- Les frais de déplacements : les tarifs adoptés seront ceux de la F F TRI
- Les frais de fonctionnement

Il y aura lieu de prévoir l'appui d'un cabinet comptable pour chaque ligue avant la création de la nouvelle ligue.

Les différents échanges entre chaque Ligue et l'Association se feront par mails et DROPBOX.

## **Diagnostics**

Présentation d'un « état des lieux » par Christophe DEMANGEON

Situation sportive : cf les PV d'AG des différentes Ligues

Comité départementaux : Rôle et action.

Situation juridique.

**Commission technique :**

Prévoir une réunion des CTL pour :

Diagnostic de chaque Ligue.  
Projets de développement de chaque ligue sur l'olympiade  
Budget prévisionnel sur chaque projet sur 2 ans  
Répartition des rôles des 3 CTL  
Groupe de travail auquel peuvent s'intégrer des volontaires.

4 commissions obligatoires pour la future Ligue

Technique  
Arbitrage  
Médicale  
Discipline

Autres commissions

Féminine  
Développement durable.

Prévoir un représentant pour chaque commission

Lister le matériel : inventaires de chaque Ligue

Lister les différentes formations : BF5  
Arbitrage

La date du 15 novembre 2016 est fixée pour la réception des infos.

Groupe de travail sur les coûts

**Démarches administratives :**

Envoi des statuts avec la composition du bureau à la F F TRI

Déclaration de la création de l'Association à la Préfecture.

Prévoir un point téléphonique sur l'avancement mi octobre

Fin de la réunion à 15 H.

Le Secrétaire  
Bruno FLEURET



Le Président  
Patrick SANCHEZ